

L'association  
**AVOCATS, DROITS & PSYCHIATRIE**

[www.avocatsdroitspsychiatrie.fr](http://www.avocatsdroitspsychiatrie.fr)

En partenariat avec l'Ordre des Avocats de Paris organise le colloque



***Comment réconcilier soins psychiatriques sans consentement et respect des droits***

**VENDREDI 10 OCTOBRE 2025 de 14 heures à 18 heures**

Auditorium de la Maison du Barreau – 2 rue de Harlay PARIS 1er

**PROGRAMME**

Propos introductifs

3 tables rondes :

- La précarité des droits à l'entrée dans les soins
- Le respect des droits pendant l'hospitalisation : Quelle réalité ?
- Le nécessaire contrôle du juge pour le respect des droits

Eligible à la FCO, l'inscription est gratuite et obligatoire avant le 08 octobre 2025.

Renseignements et inscriptions à l'adresse suivante :

Inscriptioncolloque10.10.25@gmail.com